

LA GENÈSE, XIX, 30-38 : LES FILLES DE LOT

³⁰ *Lot monta de Ségor et s'établit à la montagne, ayant avec lui ses deux filles, car il craignait de rester à Ségor ; et il habitait dans une caverne avec ses deux filles.*

³¹ *L'aînée dit à la plus jeune : « Notre père est vieux, et il n'y a pas d'homme dans le pays pour venir vers nous, selon l'usage de tous les pays.*

³² *Viens, faisons boire du vin à notre père et couchons avec lui, afin que nous conservions de notre père une postérité. »*

³³ *Elles firent donc boire du vin à leur père cette nuit-là, et l'aînée alla coucher avec son père, et il ne s'aperçut ni du coucher de sa fille ni de son lever.*

³⁴ *Le lendemain, l'aînée dit à la plus jeune : « Voici, j'ai couché la nuit dernière avec mon père ; faisons-lui boire du vin encore cette nuit, et va coucher avec lui afin que nous conservions de notre père une postérité. »*

³⁵ *Cette nuit-là encore elles firent boire du vin à leur père, et la cadette alla se coucher auprès de lui, et il ne s'aperçut ni de son coucher ni de son lever.*

³⁶ *Les deux filles de Lot devinrent enceintes de leur père.*

³⁷ *L'aînée mit au monde un fils, qu'elle nomma Moab : c'est le père des Moabites, qui existent jusqu'à ce jour.*

³⁸ *La cadette eut aussi un fils, qu'elle nomma Ben-Ammi : c'est le père des fils d'Ammon, qui existent jusqu'à ce jour.*

1^{er} extrait. – Jeanne-Marie GUYON, *La Sainte Bible avec des explications et réflexions qui regardent la vie intérieure*, 1717.

30. Lot se retira sur une montagne avec ses deux filles.

Dieu, en faveur du contemplatif parfait, délivre celui qui n'était que commençant du renversement de la ville qu'il avait choisie pour sa demeure. Lot, par ses prières, ou plutôt en considération d'Abraham, est inspiré d'*aller sur la montagne*, où il habite dans *une caverne avec ses deux filles* : c'est la représentation de la solitude du contemplatif.

v. 33. Elles donnèrent du vin à leur père, et le firent boire cette nuit-là.

Il se croit à couvert de tout, ayant avec lui ses *deux filles*, savoir, le silence et la retraite ; mais il ne voit pas que parce qu'il se confie trop en soi-même, elles seront cause de sa perte ; Dieu le permettant ainsi pour lui faire voir que c'est en vain qu'il pense se garder si Dieu ne le garde lui-même, et pour le porter par-là à l'abandon total où il veut le faire entrer.

2^e extrait. – Charles-Hector de SAINT-GEORGES DE MARSAY, *Vies des saints Patriarches ou des XXIV Anciens*, 1740.

v. 30. Et Lot monta de Tsohar et habita sur la montagne avec ses deux filles, car il craignait de demeurer dans Tsohar, et il se retira dans une Caverne avec ses deux filles.

Quoique Dieu eut permis à Lot, pour condescendre à sa faiblesse, d'aller habiter en Tsohar, nous voyons que cela n'étant pas la parfaite volonté de Dieu à son égard, il n'y trouva point de repos : c'est ainsi qu'il arrive à l'âme lâche, et à laquelle Dieu est obligé de s'accommoder pour un temps, de condescendre à sa faiblesse, et de la laisser dans des états inférieurs à ceux auxquels il voudrait bien l'acheminer ; telles âmes ne trouvent cependant point de repos dans ces états où elles se sont logées sous l'apparence de vertu pour sauver la vie à leur propriété, et enfin elles sont obligées de se retirer sur la montagne de la contemplation nue, en s'abandonnant à discrétion à Dieu : car la pratique des vertus où l'âme a voulu s'entretenir ne lui donne ni le repos ni cet esprit libre et filial qui donne accès vers Dieu, mais un esprit craintif et rétréci qui est toujours sujet à la frayeur. C'est parce que l'âme sent bien sa faute et qu'elle n'est pas en sûreté dans cet état, ayant encore à perdre ; car elle se possède elle-même, et ce n'est que par l'abandon total d'elle-même et de toutes choses à la discrétion de Dieu, en se laissant dépouiller et dénuer, qu'elle est mise en sûreté et est affranchie de la crainte. Mais ce n'est que par force et par crainte que Lot se retire sur la montagne, et cet abandon n'est pas libre ni généreux comme celui d'Abraham : voilà pourquoi, au lieu que l'abandon d'Abraham lui élargit le cœur, le met au large, ce qui est figuré par les plaines de Mamré où il demeure, Lot est au contraire mis à l'étroit et entre dans un état sombre et rétréci, ce qui est figuré par la caverne où il se retire sur la fin de sa vie avec ses deux filles. Cette caverne marque aussi l'état de mort mystique dans lequel Lot resta jusqu'à la fin de

sa vie, ne parvenant point à la résurrection mystique ou à la nouvelle vie en Dieu dès cette vie. Cet état de mort est très naïvement représenté par cette caverne sur la montagne, où il demeure avec ses deux filles, cette montagne étant le désert de la foi nue.

v. 31. *Et l'aînée dit à la plus jeune : Notre Père est vieux, et il n'y a personne sur la terre pour venir vers nous selon la coutume de tous les pays.*

v. 32. *Viens, donnons du vin à notre Père, et couchons avec lui, afin que nous conservions la race de notre Père.*

Les filles de Lot connaissent bien qu'il n'y a personne des hommes qui vivent sur la terre (cela veut dire qui sont terrestres et charnels) avec lesquels elles puissent s'allier ; car leur état est plus spirituel, et elles sont dans l'état de leur Père. Mais l'amour et la volonté propre de l'âme, qu'elles représentent, ne peuvent se résoudre de demeurer dans cet état de mort où est l'âme de leur Père, et de mourir avec lui sans produire aucun fruit ou œuvre, comme c'est la coutume de tous les pays, où chacun produit son semblable selon sa qualité. La raison séduit ces pauvres filles, qui ne peuvent se contenter de l'esprit de la foi dans l'abandon à Dieu, qui le leur aurait bien fait connaître si elles l'avaient attendu en abandon, délaissement et cessation de leur propre opération ; il leur aurait bien fait connaître, par la persévérance dans cet état de mort si elles y étaient restées en patience, qu'il leur serait né, ou à leur Père, une vie nouvelle, un enfant nouveau et excellent tout divin. Mais elles écoutent leur raison et machinent par leur propre invention un moyen pour être fructueuses ; elles enivrent leur Père, car en effet c'est un enivrement où l'âme dans cet état se laisse entraîner par son amour et par sa volonté, qui sont désireuses de faire du bien, d'agir, de travailler et d'opérer pour la gloire de Dieu, car c'est leur intention, et c'est par ce feu et ce Zèle, ce désir hors de temps, qu'elles enivrent l'âme ; c'est un vin fort qui la charme et la met dans cet état d'ivresse où elle ne sait ce qu'elle fait, c'est une vie d'ivresse qui lui est communiquée et qui la tire pour un peu de temps de l'état de mort où elle était et devait rester dans la volonté de Dieu.

v. 33. *Elles donnèrent donc du vin à boire à leur père cette nuit-là, et l'aînée vint et coucha avec son père, mais il ne s'aperçut point ni quand elle se coucha ni quand elle se leva.*

L'âme est enivrée et ne sait alors ce qu'elle fait, jusqu'à ce qu'elle soit revenue de son ivresse, qui est un vrai enchantement ; car la douceur et la ferveur des sens qu'elle reçoit est ce vin doux qui lui paraît très excellent, et d'autant plus qu'elle a longtemps jeûné et a été privée de toutes ces satisfactions des sens, dont elle n'a rien reçu dans l'état sec et de mort où elle a été si longtemps.

v. 34. *Et le lendemain l'aînée dit à la plus jeune : Voici, j'ai couché la nuit passée avec mon Père, donnons-lui encore cette nuit du vin à boire ; puis va et couche avec lui, et nous conserverons la race de notre Père.*

L'aînée, c'est l'amour passion, laquelle entraîne la première l'âme : et la plus jeune, c'est la volonté propre ; elles concertent toutes deux ensemble et enivrent l'âme à son insu, pendant les ténèbres qui l'environnent dans cet état de l'obscurité de la foi, et l'âme en est séduite. Tout cela se passe très réellement dans l'âme, comme il est ici représenté dans les exemples corporels qu'il a plu au S^t Esprit de nous donner matériellement, qui renferment les mystères de l'esprit et de ce qui arrive à plusieurs âmes dans le chemin de la foi.

v. 36. *Ainsi les deux filles de Lot conçurent de leur père.*

v. 37. *L'aînée enfanta un fils et appela son nom Moab. C'est lui qui est le père des Moabites.*

v. 38. *Et la plus jeune aussi enfanta un fils, et appela son nom Benhammi ; c'est lui qui est le Père des Enfants de Hammon jusqu'à ce jour.*

Voilà la production de telles âmes : ce ne sont point des Enfants nés selon l'esprit de la foi comme Isaac : mais ils sont des productions de la chair dans le spirituel : ce sont ceux qui mélangent la chair et l'esprit, qui sont des bâtards et des productions des incestes, comme Moab et les enfants de Hammon, dont le premier est un peuple voluptueux et adonné à la paillardise, et l'autre un peuple guerrier et fougueux, inquiet et turbulent, volontaire, comme sont les spirituels de ces deux sortes jusqu'à ce jour, lesquels ont ces deux filles pour leurs Mères. Ces peuples, ou les âmes qui en sont, ne subsistent pas ; le bien mélangé et très impur qu'elles possèdent, comme est leur Origine, se corrompt tout à fait bientôt, et ils sont ennemis des Enfants de l'Israël selon s'esprit, comme ceux-ci l'étaient de l'Israël selon la chair, et si une telle âme de ce peuple veut renaître

et devenir un vrai membre de l'Israël spirituel, il faut que l'esprit de Moab et de Benhammi meure en elle : ces peuples doivent être exterminés par l'Israël de Dieu

3^e extrait. – JEAN CHRYSOSTOME, *Homélies sur la Genèse*, IV^e siècle.

4. Loth, dit le texte, étant dans Ségôr, monta et se retira sur la montagne, ainsi que ses deux filles avec lui, parce qu'ils avaient peur d'habiter dans Ségôr, et Loth habita dans une caverne, et ses deux filles avec lui. Le juste, sous le coup de la crainte que lui avait inspirée le désastre de Sodome, s'en va, et, dit le texte, il habitait sur une montagne avec ses filles. Il vécut dans la solitude, dans un lieu tout à fait dévasté, avec ses filles, séjournant sur la montagne. Alors, suivant le texte, l'aînée dit à la cadette : *Notre père est vieux, et il n'est personne sur la terre qui viendra vers nous, selon la coutume de tous les pays. Viens, donnons du vin à notre père et dormons avec lui, afin que nous puissions conserver de la race de notre père.* C'est avec un religieux respect, mêlé de tremblement et de crainte, mes bien-aimés, que nous devons écouter ces paroles de la divine Écriture. Rien n'a été consigné à la légère et sans dessein dans nos saints Livres ; tout ce qu'ils contiennent y a été mis pour notre utilité, et dans notre intérêt, même les choses que nous ne comprenons pas. En effet, nous ne pouvons pas savoir tout absolument, avec une parfaite exactitude ; mais si nous essayons d'expliquer, selon la portée de notre esprit, les endroits difficiles, c'est qu'ils contiennent, même ainsi, un trésor caché, profondément caché, et difficile à découvrir. Considérez donc comme l'Écriture raconte tout d'une manière parfaitement claire, et nous montre le but que se proposent les filles de l'homme juste, d'une manière suffisante pour empêcher que qui que ce soit, considérant le fait, ne condamne, soit le juste, soit les filles du juste, comme si ce commerce était l'effet de l'incontinence. Comment donc l'Écriture excuse-t-elle les filles du juste ? L'aînée, selon le texte, dit à la cadette : *Notre père est vieux et il n'est personne sur la terre qui viendra vers nous selon la coutume de tous les pays.* Considérez attentivement le but, et vous verrez qu'elles sont au-dessus de toute accusation. En effet, elles pensèrent qu'elles avaient assisté à une destruction générale du monde entier, qu'il n'y avait pas un seul survivant ; elles virent ensuite la vieillesse de leur père. *Donc, dit l'aînée, pour que notre race subsiste, pour que notre nom ne meure pas* (c'était là en effet le plus grand souci des anciens hommes, d'étendre leur race par la succession de leurs enfants), *donc, dit-elle, pour que notre race ne soit pas tout entière détruite, et cela surtout quand notre père est déjà accablé de vieillesse, quand il n'y a pas un homme qui puisse s'unir à nous, de telle sorte qu'il nous soit possible d'étendre et de laisser, après nous, notre race, viens, dit-elle, pour prévenir ce malheur, donnons du vin à notre père.* C'est comme si elle disait : notre père ne supporterait pas nos paroles, trompons-le avec du vin. Elles donnèrent donc cette nuit-là du vin à leur père, et l'aînée dormit avec lui sans qu'il sentit, ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva. Voyez-vous comment la divine Écriture excuse le juste, non pas une fois seulement, mais deux fois. D'abord, en montrant que ses filles l'ont trompé par le vin, l'Écriture a déclaré qu'elles n'avaient pas d'autres moyens de décider leur père ; et maintenant, je crois que c'est une disposition d'en-haut qui a permis qu'il fût assez appesanti par le vin pour ignorer absolument tout, de manière à demeurer innocent. En effet, les péchés qui nous condamnent, ce sont ceux que nous faisons sciemment et volontairement. Voyez le soin que prend l'Écriture de rendre en faveur du juste le témoignage que lui, personnellement, ignore tout ce qui s'était passé. Mais ici une autre question s'élève, au sujet de l'ivresse. Il convient, en effet, de tout examiner, afin de ne laisser à la perversité impudente aucun prétexte de calomnie. Que dirons-nous donc de cette ivresse ? Elle ne résulta pas pour lui autant de l'intempérance que de la tristesse et de l'abattement.

5. Que personne, donc, ne se permette de condamner, soit l'homme juste, soit les filles de l'homme juste. Quelle ne serait pas notre démence, notre délire, quand nous voyons la divine Écriture les absoudre pleinement, bien plus, les justifier avec un soin si jaloux, d'aller les condamner, nous qui sommes chargés de péchés sans nombre ? Écoutons la voix de Paul : C'est Dieu qui justifie, qui osera condamner ? (Rom. VIII, 33, 34.) Et ce qui prouve que cette action ne fut pas l'effet irréfléchi d'une passion ordinaire, que l'excès de la tristesse et le vin ne lui laissèrent aucun sentiment, écoutez l'Écriture : *Le jour suivant, l'aînée dit à la cadette : Vous savez que je dormis hier avec mon père ; donnons-lui encore du vin à boire, cette nuit, et vous dormirez aussi avec lui, afin que nous conservions de la race de notre père.* Voyez en quelle sûreté de conscience elle faisait cette

action. *Puisque j'ai pu*, dit l'aînée, *accomplir ce que je voulais, il est nécessaire que vous aussi vous fassiez la même chose ; peut-être obtiendrons-nous ce que nous désirons, et notre race ne périra pas éternellement*. Elles donnèrent donc encore, cette nuit-là, du vin à leur père, et sa seconde fille dormit avec lui, sans qu'il sentît non plus ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva. Considérez, mes bien-aimés, que tout ce qui s'est passé là est l'œuvre d'une disposition divine, comme il est arrivé pour le premier homme. Il dormait, on lui prit une côte, et il ne sentit rien ; celui qui avait fait cette côte en tira l'épouse d'Adam. Le fait d'aujourd'hui est de même nature. Si la côte fut enlevée dans un moment où la pensée, par l'ordre de Dieu, ne s'en aperçut pas, en l'absence de tout sentiment pour l'homme, à bien plus forte raison en fut-il de même pour le fait qui nous occupe. La divine Écriture dit : *Le Seigneur Dieu envoya à Adam un profond sommeil, et il dormit*. (Gen. II, 21.) Elle exprime un fait du même genre par ces paroles : *Sans qu'il sentît ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva*. Ainsi, dit le texte, elles conçurent de leur père ; l'aînée enfanta un fils, et elle le nomma Moab, c'est-à-dire *de mon père* ; c'est le père des Moabites ; la seconde enfanta aussi un fils, et elle l'appela Ammon, c'est-à-dire *le fils de ma race* ; c'est le père des Ammonites. Vous voyez qu'il n'y a pas là une œuvre de l'incontinence, puisque, tout de suite, elles donnent à leurs fils des noms qui expriment le fait ; elles inscrivent dans les noms de leurs fils, comme sur des colonnes, le fait qu'elles ont accompli ; elles marquent d'avance les nations qui doivent sortir de leurs enfants ; elles indiquent la propagation de leur race qui formera des peuples. L'un, en effet, sera le père des Moabites, l'autre celui des Ammonites.

4^e extrait. – Saint AUGUSTIN, *Contre le mensonge*, 420.

20. Il y a certains péchés de compensation qui troublent tellement les idées humaines qu'on les regarde comme dignes d'éloges, ou plutôt qu'on n'y voit plus de mal. En effet, qui hésitera à dire qu'un père commet une monstrueuse iniquité en livrant ses filles à la prostitution et en les abandonnant à des impies ? Et cependant un homme juste crut un jour devoir le faire, quand les Sodomites, poussés par une passion furieuse, voulaient user de violence contre des hôtes. Il leur dit en effet : *J'ai deux filles qui sont encore vierges, je vous les amènerai, et vous ferez d'elles ce qu'il vous plaira, pourvu que vous ne fassiez aucun mal à ces étrangers ; car ils sont venus sous l'ombre de mon toit*. Que dire à cela ? N'éprouvons-nous pas une telle horreur pour le crime que les Sodomites voulaient commettre sur les hôtes de cet homme juste, que nous regarderions comme permis tout ce qui pourrait l'empêcher ? Mais ce qui attire surtout ici l'attention, c'est la qualité même du personnage : un homme à qui sa vertu a mérité d'être sauvé du désastre de Sodome ; et comme un attentat contre la pudeur est moins grave commis sur la femme que sur l'homme ¹, on peut dire que c'est encore par un motif de vertu qu'il a mieux aimé le voir infligé à ses filles qu'à ses hôtes, non-seulement en y consentant de cœur, mais en les offrant de vive voix et disposé à remplir sa parole si sa proposition était acceptée. Or, si nous ouvrons la brèche aux péchés, en admettant qu'on peut en commettre de moindres pour en épargner de plus graves au prochain, bientôt la voie s'élargira, les limites mêmes disparaîtront, toutes les bornes seront arrachées et dispersées et le péché entrera et régnera au loin et au large. Car une fois qu'il sera décidé qu'un homme peut commettre un péché moindre pour en épargner à un autre un plus grand, immédiatement nous empêcherons l'adultère par le vol, l'inceste par l'adultère ; et si quelque crime nous paraît plus grave que l'inceste, nous prétendrons encore que l'inceste nous est permis pour mettre un obstacle à ce crime ; ensuite dans chaque espèce de péchés, nous nous croirons autorisés à opposer vol à vol, adultère à adultère, inceste à inceste, sacrilège à sacrilège, fautes personnelles à fautes étrangères, non-seulement moins graves pour plus graves, mais quand on en sera venu au faite et au dernier excès, moins nombreuses pour plus nombreuses, dans le cas où les choses tourneraient de façon à ce que nous ne vissions pas d'autre moyen de retenir le prochain que de pécher nous-même, mais plus rarement.

En ce cas, si un ennemi, qui en aurait le pouvoir, venait nous dire : *Si tu ne consens à être scélérat, je le serai davantage*, ou : *Si tu ne commets tel crime, j'en commettrai de tels en plus grand nombre*, nous nous

¹ C'est-à-dire un attentat « homosexuel », que saint Augustin considère comme plus grave encore qu'un attentat « hétérosexuel ».

croirions coupables de ne pas commettre le mal qu'on exigerait de nous. Est-ce là de la sagesse ? N'est-ce pas de la déraison, ou plutôt de la folie ? C'est ma propre iniquité, et non celle d'un autre, commise contre moi ou hors de moi, qui doit me faire craindre la condamnation, car *l'âme qui a péché, c'est celle-là qui mourra* (Ézéchiel, XVIII, 4).

21. Si donc il est hors de doute que nous ne devons pas pécher pour empêcher les autres de commettre des fautes plus graves contre nous ou contre qui que ce soit, il faut examiner si l'exemple de Loth est à imiter. Ce qu'il faut surtout considérer et remarquer, c'est que voyant la criminelle impiété des Sodomites menacer ses hôtes d'un monstrueux attentat qu'il désirait détourner, l'esprit de ce juste a pu être tellement troublé qu'il s'est résolu à faire ce que nous défendrait à grands cris, non la timidité humaine agitée par la tempête, mais le droit divin si nous le consultations dans une calme sérénité. Il nous fera même une loi d'éviter le péché pour notre propre compte, sans nous laisser ébranler par la crainte de péchés tout à fait étrangers. Cet homme juste, redoutant le péché d'autrui, qui ne souille que quand on y consent, n'a pas vu dans son trouble la faute qu'il commettait lui-même en abandonnant ses filles à la passion de ces impies. Quand nous lisons de tels faits dans les Écritures, ne nous figurons pas qu'ils sont, par cela même, proposés à notre imitation ; ne violons pas les préceptes pour suivre étourdiment les exemples. Quoi ! parce que David avait juré qu'il tuerait Nabal et que, cédant à un sentiment de clémence plus réfléchi, il ne tint pas sa parole, dirons-nous qu'il faut l'imiter et jurer au hasard de faire ce que nous verrons plus tard qu'il ne faut pas faire ? Mais comme la crainte poussa Loth à consentir à la prostitution de ses filles, ainsi la colère troubla David jusqu'à lui faire faire un serment sans réflexion. Enfin, s'il nous était permis de les interroger l'un et l'autre et de leur demander quel motif les faisait agir, l'un pourrait répondre : La crainte et le tremblement se sont emparés de moi, et les ténèbres m'ont environné (Ps. LIV, 6), et l'autre pourrait dire : La colère a troublé mon regard (Ps. VI, 8) ; et nous ne serions plus étonnés que celui-là, au milieu des ténèbres de la crainte, celui-ci, avec un regard troublé par la colère, n'aient pas vu ce qu'il fallait faire pour éviter ce qu'il ne fallait pas faire.

22. Quant au saint roi David, on pourrait dire avec plus de raison qu'il n'aurait pas dû se fâcher, même contre un ingrat qui rendait le mal pour le bien ; et à supposer que la colère l'eût gagné puisqu'il était homme, qu'elle ne devait pas néanmoins lui faire prononcer un serment qu'il ne pouvait accomplir sans cruauté ni violer sans parjure. Mais pour ce juste placé au milieu des fureurs impudiques des habitants de Sodome, qui aurait eu le courage de lui dire : *Quand même tes hôtes, des étrangers que tu as forcés à entrer chez toi par un excès d'humanité, seraient saisis par ces impudiques et subiraient des violences qui ne s'infligent qu'à des femmes*², ne crains rien, ne t'inquiète pas, ne t'effraie pas, ne frémis pas, ne tremble pas ? Quel homme, fût-ce même le complice de ces vils débauchés, eût osé tenir ce langage à ce pieux observateur des lois de l'hospitalité ? Mais on aurait eu évidemment toute raison de lui dire : *Fais ton possible pour éviter un mal que tu dois réellement craindre ; mais que la crainte ne te domine pas jusqu'à te mettre dans l'alternative d'être ou l'auteur du crime que tes filles commettront si elles consentent aux vues des Sodomites, ou l'auteur de la violence qu'elles subiront si elles n'y consentent pas. Ne commets pas toi-même un grand péché, pour en éviter un plus grand de la part des autres, car quelque distance qu'il y ait entre ton péché et le leur, l'un est le tien et l'autre t'est étranger*.

5^e extrait. – Saint BERNARD, *Livre du précepte et de la dispense*, vers 1140.

13. Il est à propos de distinguer pour quel motif, dans quels sentiments, dans quelle intention, envers qui et en qui on commet la faute de désobéir ; car, si pour moi il n'y a pas de petite désobéissance, toutes ne sont pourtant point également graves à mes yeux. En effet, prenons ce commandement de Dieu : *Vous ne tuerez point* ; et supposons deux homicides dont l'un tue pour voler et l'autre pour se défendre ; ne vous semble-t-il pas que c'est bien là le cas de distinguer entre lèpre et lèpre, et qu'il y a une différence entre la manière dont l'un et l'autre ont transgressé le même précepte ? Mais que dirons-nous si l'un a cédé, en tuant, à un premier mouvement de colère, tandis que l'autre n'a commis le meurtre qu'après l'avoir prémédité avec soin et malice

² Les victimes de viol, ce sont effectivement les femmes, dans un monde où les rapports sexuels peuvent être dits « normaux »...

ou sous l'empire d'une haine invétérée ? Jugerez-vous de même une action inspirée par des sentiments si différents ? Autre exemple : il ne peut se voir de fornication plus incestueuse et plus impure que celle de ces deux filles de Lot qui se couchèrent dans le lit de leur père. Et pourtant, qui ne voit que la droiture de leur intention atténue singulièrement, efface même presque tout à fait, la culpabilité de leur honteuse action. De même, en tenant compte avec sa raison de la différence de ceux qui commandent ou des choses commandées, on trouvera que la désobéissance est d'autant plus grave que l'autorité de celui qui commande est plus grande pour nous ou que la chose prescrite était plus importante. Mieux vaut, en effet, obéir à Dieu qu'aux hommes, et, parmi les hommes, à des maîtres qu'à des égaux, et enfin, parmi les maîtres, aux nôtres qu'à des maîtres étrangers. Or, s'il vaut mieux obéir aux uns qu'aux autres, c'est qu'évidemment il est plus mal de désobéir aux premiers qu'aux seconds.

6^e extrait. – Emmanuel SWEDENBORG, *L'Apocalypse expliquée selon le sens spirituel*, 1759.

2460. *Il habita dans la montagne, signifie qu'alors ils se portaient vers une sorte de bien* : on le voit par la signification de la Montagne, en ce qu'elle est l'amour dans tous sens, savoir, l'amour céleste et spirituel, comme aussi l'amour de soi et du monde, et cela, parce que dans la Parole la plupart des expressions ont aussi un sens opposé ; et comme tout bien appartient à quelque amour, par la montagne il est signifié ici un bien ; mais quel bien ? c'est ce qui est exposé dans la suite, c'est-à-dire qu'il était obscur et qu'il devint impur, car il est dit aussitôt qu'il habitait dans une caverne, et ensuite que des profanations y furent commises.

2461. *Ses deux filles avec lui, signifie ses affections pareillement* : cela est évident par la signification des filles, en ce qu'elles sont les affections ; mais tel est le bien, telles sont les affections ; le bien souillé et impur a aussi ses affections ; en effet, tous sont affectés par les choses qu'ils croient être des biens, quelles qu'elles soient, car elles appartiennent à leur amour. [...]

2463. *Et il habitait dans une caverne, signifie le bien du faux* : on le voit par la signification de la caverne ; une caverne est une sorte de demeure dans une montagne, mais c'est une demeure obscure ; et comme les demeures quelles qu'elles soient, de même que la maison, signifient les biens, mais des biens tels que sont les demeures, ici donc la caverne, parce qu'elle est une demeure obscure, signifie un bien obscur. [...]

2468. Quant à la religiosité qui est signifiée par Moab et par les fils d'Ammon, on peut voir ce que c'est et quelle est sa qualité, par leur origine, qui a été décrite, et par plusieurs passages de la Parole tant Historique que Prophétique, où ils sont nommés ; en général, ce sont ceux qui vivent dans un culte externe, lequel paraît en quelque sorte saint, mais qui ne sont pas dans le culte interne ; ils prennent évidemment pour des biens et des vrais les choses qui appartiennent au culte externe, mais ils rejettent et méprisent celles qui appartiennent au culte interne : un tel culte et une telle religiosité tombent dans ceux qui sont dans le bien naturel, mais qui méprisent les autres en les comparant à eux-mêmes ; ceux-là ressemblent assez à certains fruits passablement beaux dans la forme externe, mais qui au-dedans sont moisies ou pourris ; et à des vases de marbre dans lesquels il y a des choses impures, quelquefois même sales ; ils ressemblent encore assez à des femmes qui sont belles de visage, de corps et de maintien, mais qui sont intérieurement malsaines et remplies de maux honteux ; car chez eux il y a un bien commun qui paraît assez beau, mais les biens particuliers qui entrent sont souillés ; au commencement, il est vrai, il n'en est pas ainsi, mais cela arrive successivement, car ils se laissent facilement imprégner de tout ce qui est appelé bien, et par conséquent de tous les faux qu'ils croient être des vrais parce qu'ils confirment ; et cela, parce qu'ils méprisent les intérieurs du culte, et ils méprisent ces intérieurs, parce qu'ils sont dans l'amour de soi ; ils doivent leur existence et leur origine à ceux qui sont dans le seul culte externe, lesquels sont représentés dans ce chapitre par Loth ; et cela, lorsque le bien du vrai a été désolé.

7^e extrait. – Jacob BÖHME, *Mysterium magnum*, 1623.

38. L'Esprit qui est en Moïse parle de manière tout à fait cachée des filles de Loth, rapportant que l'une dit à l'autre : « Vois, il n'y a plus d'homme pour nous posséder à la manière humaine ; donnons donc du vin sucré à notre père et ensuite nous coucherons avec lui afin qu'il ne remarque pas que nous recevons de la semence de notre père. » Car la mère n'était pas digne de cette semence sainte, parce qu'elle avait été saisie par la

Perturbation lors du filtrage.

39. Mais l'entendement pourrait dire : Pourquoi les filles de Loth ne se sont-elles pas unies avec la race d'Abraham et l'ont-elles fait précisément avec leur père, violant ainsi le droit et les lois de tous les peuples ainsi que la nature ? Mais cela aurait été impossible, car en Abraham c'était la semence de Christ qui se trouvait nommée. Or il y avait encore deux autres lignées dans la semence de Christ, des appendices en quelque sorte, qui devaient naître de la foi d'Abraham, c'est-à-dire de Christ, de même que la foi d'Abraham était née de *Jéhovah* et du nom de *Jésus*. Et ces races étaient des appendices sur l'arbre des merveilles, lesquels devaient pousser à partir de la vérité et de la justice de Dieu et s'introduire dans l'amour de Jésus. C'est cette nouvelle qu'apportèrent les anges à et en Loth, nouvelle qui se répandit dans la semence de Loth.

40. Mais comme ces filles avaient victorieusement subi l'épreuve de ce jugement et avaient été également saisies dans cet esprit qui était apparu en Loth et qu'elles avaient précisément reçu les mêmes propriétés que leur père, il devait en être ainsi et il était décidé par Dieu que ces deux fils Ammon et Moab devaient naître d'une unique semence, de deux sœurs ; car ils devaient former deux peuples issus de deux lignées de la nature mais d'une racine unique.

41. Mais le fait que l'Esprit qui est en Moïse parle un langage aussi abscons et dit que les deux filles ont enivré leur père avec du vin sucré, en sorte qu'il ne savait plus ce qu'il faisait et qu'ainsi elles furent grosses de l'ivresse de leur père, ce qui serait tout de même extraordinaire sans l'œuvre de Dieu, il faut l'entendre ainsi : Non pas que les choses ne se soient pas réellement passées comme nous l'apprend l'Esprit en Moïse ; mais c'était une œuvre de l'Esprit de Dieu qui recouvre ainsi la souillure extérieure.

42. Car l'œuvre extérieure est aux yeux de Dieu une souillure, de même qu'aux yeux de tous les peuples, mais l'œuvre intérieure contenue dans l'allégorie devait être ainsi. [...]

43. Et la preuve que ce fut certainement et véritablement une œuvre de Dieu, nous la voyons dans le fait que ce fut précisément la nuit qui suivit le jour où la mère avait été transformée en statue de sel et où Sodome avait disparu, sans aucun doute avec tous leurs biens, qu'elles choisirent pour cette œuvre, alors qu'elles séjournaient pourtant dans une simple caverne située sur la montagne à proximité de Tsoar, en sorte que ce n'est certainement pas l'aiguillon des sens qui les aura chatouillées.

44. Mais il fallait qu'il en fût ainsi et que le père fût ivre afin que ce ne fût pas l'intelligence humaine qui commît cet acte, mais que ce fût l'œuvre de Dieu et que l'âme de Loth dans la « teinture » de sa semence ne fût pas troublée par la honte de ses filles. Tout cela dut donc se passer dans l'ivresse et l'inintelligence humaines afin que les peuples n'en tirassent pas un droit ou une habitude. Car les filles aussi étaient pour ainsi dire ivres en esprit afin que l'Esprit fît ce qu'il voulait et qu'elles fussent un simple instrument.

45. Mais le fait qu'elles aient compris que leur père avait été sanctifié et qu'elles aient reçu avec plaisir cette semence sainte, on en voit confirmation en ce qu'elles dirent qu'il n'y avait plus d'homme qui pût les posséder à la manière humaine et qu'elles voulaient coucher avec leur père afin d'engendrer une postérité. Il y avait certes bien des êtres humains sur la terre, mais nul n'était digne de produire une telle semence à part précisément ses filles. C'est ce que l'Esprit qui était en elles leur donna à comprendre.

46. C'est pourquoi nous devons précisément être attentifs à ce que cela signifie quand Dieu tire un voile devant les yeux de Moïse : c'est-à-dire que la chose n'est pas tout à fait pure aux yeux de Dieu. Mais il fallait qu'il en fût ainsi pour des raisons d'inéluctabilité.

47. Et nous ne devons pas juger des actes de Dieu selon les normes rationnelles, car la raison ne voit que l'extérieur et ne comprend rien à l'intérieur. Elle ne sait rien de la racine de cet arbre ni de ses branches ni de ses rameaux, racines d'où toute branche ou peuple a dû inévitablement tirer son origine.